

**Bilan des travaux réalisés dans le cadre du thème
«ACCUMULATION DU CAPITAL»**

APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE

J. Charmes

Afin de dresser le bilan des travaux des économistes sur le thème de la "Formation du Capital" (approche anthropologique), il est nécessaire de ne pas s'en tenir aux seuls chercheurs formellement rattachés à ce thème (à savoir Gilles BLANCHET, Claude de MIRAS, Jean ROCH, Guy ROCHETEAU et Gérard ROY), et d'étendre le bilan aux chercheurs plutôt rattachés au thème "Transformation des milieux ruraux". La question que l'on est ainsi amené à se poser est celle de la compréhension des itinéraires et des objectifs poursuivis par les chercheurs qui ont choisi en définitive l'accumulation du capital comme objet de leurs investigations et de leurs réflexions.

Il s'agit donc, au sein de l'ensemble des chercheurs se définissant comme "anthropologues-économistes", d'établir avec le maximum de précision la situation relative des uns par rapport aux autres, pour tenter de comprendre comment ces positions ont pu s'affirmer et se cristalliser à travers les grands thèmes de synthèse qui ont recoupé les thèmes d'orientation et finalement jalonné l'histoire de la section d'économie durant les 3 dernières années ; comment enfin ces positions pourront se perpétuer ou évoluer dans les perspectives que l'on peut tracer pour la recherche économique en coopération.

- 1) Situations relatives des anthropologues-économistes.
- 2) Les grands thèmes de synthèse qui ont recoupé les thèmes d'orientation et regroupé les recherches individuelles.
- 3) Les perspectives d'avenir pour la recherche économique en coopération.

I - Situations relatives des anthropologues-économistes les uns par rapport aux autres.

Il est difficile d'établir une distinction claire et nette entre les travaux des économistes ruraux entrepris dans le cadre du thème "Transformation des milieux ruraux" et ceux entrepris sous l'intitulé "Formation du capital". De ce point de vue, les thèmes de synthèse permettent d'opérer des découpages plus pertinents (cf. infra paragraphe 2).

A l'exception de Philippe BONNEFOND qui, en privilégiant le calcul économique, a donné délibérément une orientation plus technique à ses travaux sur la mécanisation et la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire, et qui de ce fait occupe une position particulière dans la section, la totalité des chercheurs se rattachant à ces deux thèmes relèvent de l'Anthropologie économique.

Les Anthropologues-économistes n'en constituent pas pour autant un groupe homogène : un clivage fondamental, auquel fait allusion Claude ROBINEAU dans le cadre du présent bilan, semble être le recours à l'Histoire. Dans tous les cas, le point de départ de l'analyse est la réalité actuellement observable (c'est le propre des travaux de terrain), mais cette analyse conduit les uns à faire de l'Histoire leur objet d'investigation essentiel et en fin de compte leur point d'arrivée, leur aboutissement ; alors qu'elle conduit les autres à l'analyse des modalités actuelles de pénétration de l'économie marchande, autrement dit à l'analyse des politiques de développement et de leurs effets : la fonction de l'Histoire est alors strictement limitée à l'éclairage de certains éléments de la situation actuelle. Il est important de noter que ce clivage constitué par l'histoire ne correspond pas toujours à des ruptures de problématique, mais semble plutôt recouvrir une rupture d'ordre méthodologique entre les deux composantes contradictoires (Anthropologie et Economie) qui sont à la base même de la formation de ce "domaine contesté" qu'est l'Anthropologie économique (1).

Le versant anthropologique conduirait ainsi à l'Histoire, et les études des économistes qui en relèvent se différencieraient très peu de celles des sociologues ; alors que le versant économique conduirait à l'analyse des politiques globales de développement.

(1) Ces tendances et ruptures sont d'ailleurs observables, de manière symptomatique, dans l'Anthropologie économique telle qu'elle existe à l'extérieur de l'ORSTOM.

Ainsi pourrait-on penser que les deux thèmes "anthropologiques" de la section ont respectivement recouvert ces deux tendances : la "Transformation des milieux ruraux" ayant accouché de l'Histoire, et la "Formation du capital" de l'Economie politique du développement. Cela semble avoir été le cas jusqu'à un certain point : dans le cadre du thème "Transformation des milieux ruraux", Jean-Louis BOUTILLIER (Anthropologie économique des Koulango-Nord de la Côte d'Ivoire), Emmanuel FAUROUX qui a soutenu en 1975 une thèse sur : "La formation sociale Sakalava dans les rapports marchands ou l'histoire d'une articulation ratée" - Madagascar, Jean Marc GASTELLU (qui vient de terminer la rédaction de sa thèse sur l'histoire économique et politique des pays serer au Sénégal), et Claude ROBINEAU (Etude des origines historiques des dynamismes économiques à Tahiti), ont largement fait appel à l'Histoire.

Cependant, dans le cadre du thème "Formation du capital", c'est une approche plus macro-économique qui tendait à prévaloir ; Jean ROCH et Guy ROCHETEAU ont étudié les conditions de l'accumulation du capital en secteur moderne sénégalais (et à ce titre, ils relèvent du bilan établi par Pierre CASTELLA, ainsi que Claude de MIRAS qui étudie les petites industries ivoiriennes). De plus Jean ROCH prévoit d'analyser l'articulation du système de l'arachide au procès de la formation du capital au Sénégal, ce qui l'amènera à poser le problème du prélèvement et de l'utilisation du surplus agricole. De leur avis même, Jean ROCH et Guy ROCHETEAU se situent à la charnière des deux approches du thème : "Formation du capital" (macro-économique par leur objet, mais fondamentalement anthropologique par leur méthode et leur problématique). Dans une large mesure, c'est aussi le cas de Gilles BLANCHET qui, par une analyse théorique et documentaire, tente d'élucider le rôle des élites dans le changement économique au Sénégal. Enfin Gérard ROY, de par l'ampleur de la problématique et de l'objet de sa recherche sur l'évolution économique de Madagascar, se situe également à cette charnière, ainsi qu'à la charnière avec l'Anthropologie économique historisante.

Pourtant cette énumération discriminante dans le cadre des deux thèmes anthropologiques ne permet pas de recenser l'ensemble des chercheurs concernés. En fin de compte, on pourrait dresser le schéma suivant : à l'intérieur du thème : "Transformation des milieux ruraux", on a assisté à une bipolarisation ; autour de l'Histoire et de l'Anthropologie économique au sens strict (chercheurs déjà cités plus haut) d'une part, et autour des politiques de développement, ou plus précisément des projets de développement (Gérard ANCEY, Jacques CHARMES) d'autre part. Les chercheurs de ce second pôle semblent irrémédiablement attirés vers la position-charnière occupée par ROCH et ROCHETEAU (deux chercheurs qui ne furent pas fondamentalement historisants lorsqu'ils s'occupèrent d'anthropologie rurale) mais cette position reste fondamentalement

orientée vers l'agriculture et le secteur informel. En raison de leur optique plus ruraliste, ANCEY et CHARMES ont été amenés à cette perception globale du milieu rural et de l'agriculture - qui s'est jusqu'ici peu reflétée dans les travaux de la section - à l'occasion des travaux d'ordre méthodologique entrepris par le groupe AMIRA sur l'Amélioration des Méthodes d'Investigation socio-économique en milieu Rural Africain et malgache (cf. infra paragraphe 2). D'autre part, parmi les chercheurs non ruralistes du thème "Formation du capital" on assiste également à une certaine attirance vers cette position charnière que constituent les politiques de développement: Alain BERNARD, qui s'était consacré jusqu'à présent à des études sur le secteur industriel, a fait sien le point de vue anthropologique pour aborder l'analyse régionale des effets économiques et sociaux de la coopérative-mohair d'Ampanihy en pays Mahafaly à Madagascar (tel est l'objet de la thèse qu'il vient d'achever).

Certains chercheurs n'ont pas encore réellement subi ces effets de polarisation, même si des signes en sont perceptibles. C'est le cas, semble-t-il et sous toutes réserves, de Daniel DELAUNAY qui étudie les migrations originaires de la vallée du fleuve Sénégal, et en a tout d'abord recherché l'origine historique dans son rapport sur "Migrations et pénétration de l'économie marchande : Le Waalo". C'est le cas aussi de Jean Paul MINVIELLE qui, travaillant dans le cadre du même aménagement de la vallée du fleuve Sénégal, analyse le fonctionnement du système économique et le mode d'acquisition des revenus monétaires, avant de montrer comment l'agriculture traditionnelle peut ou ne peut pas s'intégrer dans les objectifs des projets d'aménagement. C'est le cas enfin de Jacques WEBER qui compare les structures agraires et l'évolution qu'elles ont subie dans deux régions de la province cacaoyère du Centre-Sud Cameroun. Le recours à l'Histoire donne une perspective diachronique à son argumentation principale qui est finalement assez proche de la démarche géographique. Ces trois chercheurs sont d'ailleurs engagés dans des actions interdisciplinaires avec des géographes de l'ORSTOM.

Cette discrimination par l'Histoire n'est donc pas totale. Rares sont les chercheurs qui n'y font pas du tout appel : c'est le cas de Gérard ANCEY, qui est issu du thème "Analyse régionale". Elle n'est pas définitive ni irréversible : l'analyse des effets du tourisme ou d'une innovation telle que la periculture se range parmi les préoccupations de Claude ROBINEAU en Polynésie, et Jacques CHARMES a étudié la constitution historique de la rente foncière au Lac Alaotra (à Madagascar) pour tenter d'en saisir les tendances actuelles.

Il ne s'agit évidemment pas de nier le rôle de l'Histoire dans l'analyse explicative des phénomènes actuels, mais plutôt d'essayer d'en com-

prendre l'importance et la fonction, différentes selon les chercheurs. Or il semble bien que celles-ci soient affaires de circonstances, plus que d'affinités personnelles ou de problématiques. Ce sont les recherches relativement indépendantes et individuelles (financées directement par l'ORSTOM) qui sont les plus historisantes ; alors que les recherches sur conventions (Migrations Haute-Volta pour ANCEY, Opérations de développement rural pour CHARMES) l'étaient moins, non pas tellement parce que la recherche historique y serait interdite de séjour, mais plutôt parce que les problèmes y sont posés et appréhendés sous un autre angle : par nature (mais une nature qui n'est pas innée), l'anthropologie économique est à dominante historique, alors que l'analyse des politiques de développement est à dominante économique.

En résumé, les spécialisations à tendance anthropologique au sein même du thème "Transformation des milieux ruraux" n'ont pas les mêmes caractéristiques. L'une : l'Anthropologie économique, présente une forte tendance centripète autour de l'Histoire (celle-ci étant le niveau de généralisation et de signification des enquêtes ponctuelles ou régionales). L'autre, que l'on pourrait appeler Economie anthropologique présente plutôt une tendance centrifuge, puisque ses tenants évoluent progressivement vers le thème "Formation du capital", dans une perspective à la fois anthropologique et macro-économique (les politiques de développement étant le niveau de généralisation et de signification des enquêtes ponctuelles ou régionales). Mais dans l'un et l'autre cas, la perspective anthropologique constitue une manière originale et unitaire d'appréhender les problèmes, qui évite l'éclatement à la périphérie économique ou l'intégration indifférenciée au centre historique.

Ces tendances ont pris corps à l'occasion des divers thèmes de synthèse au sein desquels les chercheurs se sont retrouvés de façon quasi-spontanée ; mais surtout, elles prennent une signification et une pesanteur particulières lorsqu'on les envisage à la lumière de la ré-orientation de la politique de recherche en coopération, actuellement en cours.

II - Les thèmes de synthèse, ou thèmes-carrefours

La distinction entre thèmes d'orientation et thèmes de synthèse a été suggérée par Guy ROCHETEAU, qui estime qu'une redéfinition des thèmes de la section passe par une claire distinction entre ces deux types de thèmes.

La modernisation des milieux ruraux, l'organisation spatiale de l'économie, l'étude des systèmes économiques "traditionnels", sont des thèmes d'orientation qui délimitent clairement le domaine des compétences et le champ d'activité des chercheurs.

La reproduction sociale, ou les expériences de développement (ou l'accumulation du capital) sont des thèmes de synthèse qui impliquent la participation de chercheurs d'orientations différentes. On ne peut par exemple parler de la reproduction sociale ou des expériences de développement en Afrique sans tenir compte à la fois de la dynamique des milieux ruraux et de la dynamique de la société globale, sans tenir compte à la fois des problèmes de décision et des problèmes de structure".

Les thèmes de synthèse réunissent ainsi, de manière spontanée ou quasi-spontanée des chercheurs en cours ou en fin d'enquête de terrain, parce qu'ils correspondent aux questions déterminantes que les chercheurs se posent à un certain niveau d'élaboration et d'analyse de leurs matériaux : questions qui ne sont évidemment pas indépendantes des discussions scientifiques qui ont lieu dans les différents domaines de leur recherche.

La question que l'on peut se poser est de savoir si des thèmes de synthèse peuvent devenir thèmes d'orientation, à l'occasion d'un bilan tel que celui-ci. "L'accumulation du capital, du pouvoir et du savoir" est un thème qui semble avoir eu cette capacité, ayant été proposé au cours du colloque - bilan des économistes en 1972. Mais la "Reproduction des milieux ruraux", "l'Amélioration des Méthodes d'investigation socio-économique en milieu rural", et les "Expériences de développement", en sont-ils également susceptibles ?

Est-ce d'ailleurs souhaitable ? Les regroupements des chercheurs y perdraient probablement en spontanéité et donc en productivité. On peut penser néanmoins que des thèmes de synthèse devenus thèmes d'orientation n'empêcheraient pas l'éclosion ultérieure de nouveaux thèmes de synthèse, plus précis et donc permettant de définir des affinités plus solides et plus durables : en institutionnalisant des regroupements spontanés, ce système faciliterait peut-être le développement du travail en équipe et des actions interdisciplinaires.

Avant de se prononcer, il est sans doute préférable de dresser le bilan et d'examiner le déroulement des divers thèmes de synthèse apparus au sein de la section durant la période examinée.

a) L'accumulation du capital, du pouvoir et du savoir

L'étude des dynamismes mourides par comparaison entre les sociétés Wolof et Sérér au Sénégal a donné lieu à une importante publication-Bilan : "Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. Tome I : Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides. Tome II : Pratique du

travail et rééquilibres sociaux en milieu Sérer".

A partir de 1971, une partie de cette même équipe de chercheurs économistes a redéfini et élargi ses objectifs à l'étude de la Formation du capital au Sénégal. La méthodologie et la problématique de cette recherche ont été exposées dans un document collectif intitulé : "Structures sociales et développement économique : contribution à l'étude de la formation du capital au Sénégal", où d'entrée de jeu, l'accumulation du capital est reliée à celle du pouvoir et du savoir, ce qui amène à poser le problème en terme de "réussite économique des groupes et individus nationaux".

C'est dans cette optique que Gilles BLANCHET a débroussaillé l'abondante littérature qui existe sur l'émergence et le rôle des élites, et la réussite sociale d'une manière générale.

Dans le cadre sénégalais, il s'agissait pour lui d'établir les relations existant ou se créant entre hommes politiques et hommes d'affaires.

Mais très rapidement, le projet de recherche, initialement formulé en termes de réussites économiques individuelles, a été réorienté en privilégiant le rôle de l'Etat : on se souvient que le rôle de l'Etat dans le développement a eu tendance depuis quelques années à devenir un thème de synthèse, non seulement pour la section, mais également pour d'autres disciplines des Sciences Humaines. Pierre CASTELLA a eu l'occasion de s'étendre sur ce sujet dans le bilan qu'il a établi parallèlement à celui-ci : c'est précisément à ce bilan que ressortissent Jean ROCH ("Analyse des médiations publiques dans le procès d'accumulation au Sénégal : le rôle de l'Etat") et Guy ROCHETEAU ("La Banque et le contrôle de l'économie au Sénégal").

Bien que l'on ne puisse assimiler "Anthropologie" et "Milieu rural", les développements du thème "Accumulation du capital, du pouvoir et du savoir" ont donc évolué de telle sorte que c'est principalement dans le cadre du bilan macro-économique qu'ils doivent être pris en compte. Les contributions de l'équipe du Sénégal à l'approche anthropologique ont été faites à l'occasion du thème de synthèse sur la "reproduction des milieux ruraux" (Jean-Marc GASTELLU et Guy ROCHETEAU).

Deux exceptions cependant :

Jean-Marc GASTELLU rédige un texte sur l'histoire de l'émergence d'entrepreneurs nationaux, en remontant à l'accumulation primitive qui a pu intervenir dans le Sénégal pré-colonial (XV^{ème} siècle), puis lors des premiers contacts avec les Portugais (fin XV^è - XIX^è siècles) : durant ces deux

dernières périodes, Jean Marc GASTELLU montre qu'il y a une nette dissociation au niveau des agents entre accumulation de biens et pratique commerciale, puis une élimination des partenaires sénégalais de ces deux fonctions. Élimination qui devient radicale dans la période de domination politico-économique de la fin du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles.

Face à cette mise en perspective historique, on trouve là encore une tentative d'appréhension macro-économique du problème agricole avec Jean ROCH dont une des préoccupations en dehors du rôle des médiations publiques est l'analyse de l'articulation du système de l'arachide au procès de la formation du capital au Sénégal : c'est-à-dire l'analyse des modalités du prélèvement du surplus agricole et de son utilisation. À ce titre Jean ROCH se rattache naturellement au thème reproduction dont l'un des angles d'attaque a été le concept de surplus. Mais les travaux de Jean ROCH étant en cours, il n'a pu apporter une contribution matérielle au groupe "Reproduction".

b) La reproduction des milieux ruraux.

C'est au début de l'année 1974 que Jacques WEBER proposa la constitution d'un groupe de travail et de réflexion sur "les mécanismes de la reproduction des milieux ruraux africains et malgaches". Se référant aux travaux entrepris dans la lignée de Cl. MEILLASSOUX, Jacques WEBER remarquait que les discussions sur le concept de mode de production qui étaient issues de ces travaux, avaient permis de préciser un certain nombre de concepts et d'instruments d'analyse ; ces discussions lui semblant alors dans l'impasse, il proposait de les renouveler en partant des notions de surtravail, surproduit, accumulation et classes sociales. Il s'agissait donc pour lui d'analyser les types de surproduit et les formes d'accumulation et leur résultat : la stratification sociale, afin de forger de nouveaux concepts ou d'améliorer ceux qui étaient déjà disponibles. Telle fut la base réelle de départ des réflexions entreprises par le groupe.

L'accent était mis sur l'analyse de situations concrètes dont le groupe s'efforcerait par la suite d'élaborer la théorie.

S'inscrivant dans le cadre de la tentative de constitution d'un groupe interdisciplinaire d'Anthropologie économique, le thème "Reproduction" réunit rapidement un grand nombre d'économistes et de sociologues, et quelques géographes (mais la participation de ces derniers ne fut jamais très active). Surtout, il réussit à déboucher sur des contributions nombreuses et très diverses. C'est sans doute sa fonction de synthèse, présentée à un moment

opportun qui explique sa réussite : la proposition de WEBER faisait suite aux discussions d'octobre 1972 à l'occasion desquelles nombre de participants avaient montré que leurs préoccupations tournaient autour de ces thèmes.

Les contributions des économistes à ce groupe de réflexion sont au nombre de six (cinq autres contributions étant le fait de sociologues) :

Gérard ANCEY dans : "Variations Mossi sur le thème : reproduction des milieux ruraux mis en contact avec le système capitaliste extérieur", montre que la société Mossi est dysfonctionnelle en raison de la contradiction qui existe entre l'importance du pouvoir monétaire détenu par les cadets (grâce aux migrations) et la faiblesse de l'usage social qu'ils en retirent. Ce dysfonctionnement limite à l'extrême l'investissement dans l'agriculture et amplifie au contraire la migration et l'activité commerciale. L'étude des formes d'accumulation dans la société Mossi, que Gérard ANCEY effectue par le biais d'enquêtes budgétaires originales et sophistiquées (analyse matricielle), l'amène en fin de compte à poser le problème des niveaux de décision au sein des sociétés traditionnelles : et tel sera l'angle d'attaque de sa réflexion méthodologique dans le cadre du groupe AMIRA.

Jacques CHARMES dans : "De l'ostentation à l'accumulation : Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus", essaie de saisir, à travers les modalités de l'émergence et de la captation du surplus, par quels processus les Anciens (détenteurs du pouvoir traditionnel) deviennent des notables à l'égard desquels les parents deviennent des obligés, et les prestations des redevances ; phénomènes qui ne font que traduire des transformations structurelles fondamentales : la constitution d'une rente foncière, et parfois d'un capitalisme agraire, corrélatifs à une prolétarianisation de la petite paysannerie et au développement du salariat ; la constitution également de l'idéologie lignagère en idéologie de classe.

Pour CHARMES, les concepts d'analyse de la transition au capitalisme paraissent caractérisés par une ambivalence fondamentale qu'il essaie maintenant de transcrire dans les enquêtes statistiques pour les trois stades qu'il a déterminés : neutralisation, absorption, dissolution (travaux AMIRA) : en particulier les dépenses ostentatoires, qui prennent leur signification dans la lutte pour le pouvoir, peuvent très bien être considérées comme amorçant le procès de l'accumulation du capital.

Jean-Marc GASTELLU, dans "L'absence de différenciation économique en pays Sérère", procède tout d'abord à une analyse des forces productives et de l'organisation de la production qui l'amène à la conclusion que tous les villageois sont producteurs, et qu'il n'y a pas de main-d'oeuvre salariée. De même, au stade de la répartition du produit, il n'y a pas d'intervention de non-producteurs. Bien plus, des mécanismes existent qui minimisent la différenciation économique : en raison de l'organisation de la parenté, tout producteur appartient d'une part à une unité de production qui dispose du produit dans la mesure de son auto-consommation et de ses besoins monétaires immédiats, d'autre part à une unité d'accumulation qui dispose du surproduit : mais un surproduit dont l'accumulation est non-productive et collective. Malgré l'ancienneté de la pénétration arachidière et de la traite, cette unité d'accumulation et sa fonction n'ont pas été brisées, pas même de la part des Sérère émigrés vers les Terres Neuves ou les centres urbains.

Claude ROBINEAU, dans "Reproduction sociale ou changement en Polynésie Orientale - Le cas Tahitien", dresse une vaste fresque historique allant de l'ancien Tahiti jusqu'à l'époque actuelle et l'installation du Centre d'Expérimentation nucléaire. Le surplus lui apparaît comme un agent de la reproduction sociale, c'est-à-dire de consolidation où de conservation des rapports sociaux traditionnels, lorsque aucun autre phénomène n'intervient pour susciter la croissance : c'est le cas de l'ancien Tahiti (jusqu'à la fin du XVIIIème siècle), et de la société tahitienne "stationnaire" de la première moitié du XXème siècle. En revanche, lorsque des conditions socio-économiques particulières se trouvent réunies du fait de l'intervention de facteurs extérieurs, alors le surplus devient élément de transformation sociale : c'est le cas de la société tahitienne du XIXème siècle où une bourgeoisie terrienne se constitue par prélèvement d'une rente en travail, et encore durant les années 60 qui voient un développement considérable du salariat (lié à l'installation de la base atomique et au subventionnement de l'économie).

Guy ROCHETEAU, dans "Mouridisme et économie de traite. Dégagement d'un surplus et accumulation dans une confrérie islamique au Sénégal", montre que c'est l'offrande religieuse qui est à la base d'une accumulation : Le Mouridisme n'a pas seulement toléré la monétarisation de l'économie (colonisation agricole, expansion arachidière), mais il en a même fait un élément de sa reproduction, se substituant ainsi aux modalités ordinaires de l'accumulation primitive (expropriations, impôts, cultures obligatoires). Le surplus, qui ne fait pas l'objet d'une redistribution aux disciples, est à la fois la sanction du statut du marabout et un moyen de l'élargissement de ce statut. C'est dans ce double phénomène que réside le dynamisme économique de la confrérie mouride : et c'est ce qui permet aussi d'en comprendre les limites.

Enfin, Jacques WEBER, dans : "Types de surproduit et formes d'accumulation : La province cacaoyère du Centre-Sud Cameroun", montre les modifications introduites dans l'organisation sociale et le procès de production par le développement des plantations cacaoyères : procédant de manière comparative, il attribue un rôle important à la pression démographique sur les terres. En tant qu'initiateur du thème reproduction, il est amené à définir avec précision les concepts de surtravail, surproduit, accumulation et articulation des modes de production, à propos des Béti-Bulu-Fang qu'il étudie et en se référant le cas échéant, aux discussions théoriques en cours.

En fin de compte, et au-delà de la diversité des situations concrètes examinées, des problématiques et des méthodes d'analyse, ces diverses contributions du groupe de travail aboutissent à des résultats qui présentent une unité certaine pour peu que l'on s'élève à un certain niveau d'abstraction: c'est d'ailleurs la phase de théorisation dans laquelle se trouvent actuellement les membres du groupe :

Ainsi, par exemple, on peut opérer des recoupements notamment entre les travaux de Jacques CHARMES, Claude ROBINEAU et Guy ROCHETEAU : au niveau des phases de la transition pour les deux premiers ; au niveau d'une demande de consommation qui pourraient-être considérée comme un moteur de l'accumulation, chez les trois chercheurs. (Encore n'est-ce là qu'un exemple des recoupements possibles et qui n'est appréhendé que parce qu'il correspond aux préoccupations actuelles de l'auteur du présent bilan).

Cette vision relativement unitaire est un résultat d'autant plus satisfaisant qu'il sera difficile de lui appliquer la critique traditionnelle selon laquelle on ne saurait trouver à l'arrivée que les ingrédients utilisés au départ.

Ces diverses contributions doivent faire l'objet d'une prochaine publication collective.

Il y a également lieu de se poser la question de savoir pourquoi les collaborations avec les géographes, si nombreuses et si fructueuses sur le terrain, sont très rares pour ne pas dire inexistantes au niveau de l'interprétation théorique des données. La raison en est sans doute que c'est parce qu'ils ne sont pas concurrents au niveau de l'analyse (répugnant en général à la formalisation que recherchent au contraire sociologues et économistes), que les géographes sont admis sur les chasses gardées socio-économiques, et réciproquement : il y a là une limite réelle à la notion d'interdisciplinarité.

Enfin, il convient encore de faire référence ici aux contributions de deux autres chercheurs, que leurs obligations professionnelles ont empêché de collaborer formellement au groupe de travail : il s'agit d'Emmanuel FAUROUX dont la thèse déjà citée est une analyse particulièrement approfondie des structures pré-coloniales des communautés sakalava, des diverses formes d'accumulation qu'elles mettent en oeuvre et des modes de reproduction qui en résultent, des modalités d'insertion et de développement de la production marchande dans les phases coloniale. et post-coloniale pour aboutir au blocage contemporain qui se caractérise par un processus de désaccumulation et par une reproduction sociale de type anémique.

Alain BERNARD, d'autre part, à travers l'étude de la coopérative mohair d'Ampanihy, étudie le processus de destructuration de la formation sociale Mahafaly et le rôle du revenu et de la consommation sur la différenciation économique et sociale. Il s'agit d'une analyse globale des effets d'une initiative technico-économique sur les divers aspects de la réalité sociale : croissance urbaine, apparition d'un salariat et instauration de la domination de la ville sur la campagne et de l'extérieur "national" sur la région : la thèse d'A. BERNARD touche donc à des domaines très divers et qui se retrouvent dans l'ensemble des thèmes de la section.

c) Un groupe de travail sur les "Opérations de développement" avait vu le jour vers la mi-1974, sur l'initiative d'un sociologue. Mais les quelques réunions préparatoires qui réunirent économistes, sociologues et géographes, ne débouchèrent pas sur des activités concrètes réelles et le groupe est actuellement en sommeil. Cet échec relatif - peut-être seulement provisoire - est à attribuer à plusieurs causes :

Tout d'abord, le thème proposé recouvrait largement les réflexions du groupe "reproduction" : une preuve ou une conséquence en était qu'on y retrouvait en majorité les mêmes chercheurs, avec cette différence toutefois que les économistes y étaient moins nombreux et minoritaires.

Il y avait donc, dans une certaine mesure, double emploi. Ce double emploi a encore été exacerbé par le développement d'une contradiction interne au groupe : les géographes, nombreux pour une fois, avaient sans doute été attirés par le caractère concret du thème ; mais dès l'origine, les discussions montrèrent que les non géographes souhaitaient éviter de tomber dans la simple revue de cas, et l'établissement d'une typologie. Cette tendance, qui était surtout le fait des sociologues (parmi eux, rares sont ceux qui ont eu l'occasion d'étudier des opérations en tant que telles), a eu pour résultat un élargissement du thème aux "expériences de développement", c'est-à-

dire aux politiques agraires ou aux politiques de développement rural. Dès lors, l'élévation du degré de généralisation provoquait l'apparition de deux tendances correspondant au discriminant précédemment évoqué : l'une était l'analyse historique des politiques agraires ; l'autre était le remplacement de ces politiques dans le procès d'articulation des modes de production ; les opérations constituaient alors la phase intermédiaire permettant une analyse expérimentale sur cas concrets.

Idéal en théorie, ce schéma qui permettait d'intégrer les sociologues n'ayant pas travaillé sur des opérations de développement proprement dites, cessait dès lors d'être un thème de synthèse et perdait de ce fait ses effets polarisants.

Néanmoins, ce thème reste intéressant à retenir comme thème d'orientation, dans la mesure où il pourrait permettre d'actualiser la complémentarité qui existe chez les anthropologues-économistes entre "historicistes" et "macro-économistes" et d'enrichir les réflexions entreprises.

d) Le groupe AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation socio-économique en milieu Rural Africain et malgache) qui s'est constitué à la fin de l'année 1974, doit également être considéré comme un élément de synthèse du thème "Formation du capital" car c'est autour des phénomènes d'accumulation et d'endettement que gravitent les problèmes méthodologiques d'investigation et d'appréhension les plus complexes.

Gérard ANCEY s'était posé la question des niveaux de décision, dès ses premières recherches en Côte d'Ivoire et à l'issue de ses travaux sur la société Mossi en Haute-Volta, avait précisé son approche d'une manière plus formalisée.

De son côté, Jacques CHARMES, à l'occasion des travaux préparatoires à la convention interdisciplinaire sur la région Nord-Tananarive, avait posé le problème du passage de l'enquête villageoise à caractère anthropologique à l'enquête régionale à caractère statistique.

Or, ces deux questions d'ordre méthodologique correspondaient à une critique entreprise par le Service de Coopération de l'INSEE sur la méthodologie et les concepts utilisés par les enquêtes de budgets familiaux ; la position d'ANCEY revenait à mettre en cause l'utilisation de divers concepts tels que ceux d'unité-budgétaire, de ménage, de force active, d'exploit-

tation et à montrer que des enquêtes statistiques à objectifs multiples ne peuvent appréhender correctement la totalité des comportements et des fonctions socio-économiques propres au milieu en limitant leur dispositif d'observation sur une unité de sondage déterminée, considérée comme l'unité majeure de décision ; quant à la position de CHARMES, elle revenait à proposer la communauté villageoise comme unité d'observation, afin de permettre l'intégration de la démarche anthropologique au sein même de l'investigation statistique, afin également de saisir les deux aspects complémentaires du processus de stratification sociale, à savoir l'endettement et son corollaire, l'accumulation.

La collaboration entre l'ORSTOM et l'INSEE, qui se manifeste par la présence de Gérard WINTER au Service de Coopération de ce dernier organisme, devait faciliter la mise en place et le démarrage d'une action conjointe INSEE-Ministère de la Coopération-ORSTOM, sur ce thème, dont certains aspects apparaissent comme prioritaires dans le VIIe Plan.

Les premiers travaux se sont déroulés dans trois directions principales :

- 1) Une réflexion à caractère épistémologique a été menée par Jacques CHARMES qui essaie de trouver et de comprendre les raisons et les orientations qui déterminent le renouvellement des méthodes d'appréhension du milieu rural africain à travers les théories et politiques de développement, elles-mêmes en profonde mutation. C'est l'objet de son texte intitulé : "Théories, politiques et planifications du développement".
- 2) Une réflexion à caractère méthodologique a été poursuivie par Gérard ANCEY qui a défini un certain nombre de niveaux de décision : aînés, cadets, femmes, groupe de production, groupe de consommation, groupe d'exploitation, groupe de résidence, lignage, village ; il a ensuite croisé ces divers niveaux avec des objectifs sociaux et économiques, qui pour certains niveaux peuvent se transformer en contraintes. Appliquant cette méthode à la société Sérér, ANCEY a tenté de montrer qu'elle permettait de saisir l'évolution de cette société et qu'elle était opérationnelle.
- 3) Enfin, l'ensemble des membres du groupe AMIRA ont essayé de mettre en commun leurs réflexions sur la transition aux rapports de production capitalistes, en proposant des séries d'indicateurs ambivalents permettant de saisir les étapes de cette transition et les transformations structurelles qui leur correspondent : en particulier les phénomènes d'accumulation et d'endettement.

C'est dans cette dernière phase que se trouve actuellement engagé le groupe : phase de jonction entre les deux précédentes réflexions ; phase de jonction également entre elles et la critique interne des statisticiens sur leur outil.

4) Les travaux en cours doivent déboucher sur des propositions de méthodes d'investigation à la fois plus pertinentes et plus différenciées, tenant compte des réalités sociales auxquelles elles s'appliquent, tout en s'efforçant de répondre aux objectifs d'information poursuivis par la nouvelle génération d'enquêtes budget-consommation en préparation, et tout en restant dans le cadre des contraintes de coût et de financement liées à ces enquêtes.

Le thème de synthèse que constitue la méthodologie de l'investigation socio-économique en milieu rural présente une caractéristique particulière dont il est indispensable de tenir compte : les questions méthodologiques ne peuvent constituer, dès l'origine, un objet de recherche en tant que tel. En effet, il n'est pas de méthode sans objet, et l'on ne peut poser la question du "comment chercher ?", qu'après avoir posé celles du "que chercher?" et du "pourquoi le chercher?". Bien entendu, les chercheurs en sont à des étapes différentes de leurs propres recherches, et l'affirmation ci-dessus énoncée ne préjuge pas des priorités qu'ils ont suivies au cours de leur recherche, mais signifie bien :

- que la méthodologie n'est pas un thème de recherche au même titre que les autres puisqu'il ne suffit pas de dépouiller la littérature dans ce domaine pour s'y intégrer, alors que c'est la manière dont on procède a priori pour tout autre objet de recherche.

- que les préoccupations épistémologiques sont permanentes et en constant développement, qu'on ne peut donc décider de les classer définitivement à un moment donné.

C'est pourquoi il faut en conclure que ce thème méthodologique peut constituer un excellent thème de passage pour les chercheurs qui ressentent le besoin de dresser le bilan de leurs travaux antérieurs afin de mieux définir l'orientation qu'ils comptent donner à leurs travaux ultérieurs.

III - Les perspectives d'avenir pour la recherche économique Outre-Mer

De par ses origines mêmes, l'ORSTOM est lié à son ministère de tutelle qui est le Ministère de la Coopération. La situation spécifique des

Sciences Humaines à l'intérieur de l'Office a eu tendance à faire oublier cette particularité qui différencie la recherche "de base", laquelle est dans la vocation de l'ORSTOM, de la recherche "fondamentale" qui est le propre d'organismes comme le CNRS ou l'Université. Il serait inutile et malencontreux de soulever cette question, si l'on ne pressentait l'imminence ou du moins la nécessité d'un réalignement rapide, sous peine d'asphyxie à l'intérieur d'un ghetto.

Les changements qui concernent aujourd'hui les relations de coopération entre Etats impliquent en effet cette mutation, en l'absence de laquelle le champ géographique des recherches de l'Office ne pourrait que se restreindre telle une peau de chagrin. Par voie de conséquence, le champ thématique se verrait également réduit à la portion congrue : le maintien d'une pureté "fondamentaliste" irait à contresens des besoins exprimés par les Etats, qui ont, par nature, des aspects appliqués très marqués. Une telle position serait d'ailleurs illusoire car la recherche fondamentale ne peut se nourrir que de recherches de base dont l'ORSTOM est le plus important fournisseur, pour ne pas dire le seul, dans les domaines qui lui sont propres. Et les organismes à vocation fondamentaliste nous donnent parfois l'exemple de l'impasse dans laquelle débouche la recherche fondamentale lorsqu'elle se reproduit en vase clos, sans se nourrir de données empiriques recueillies "sur le terrain".

C'est en vue de se préparer à ce retour plus ou moins imminent et plus ou moins nécessaire à la vocation première de l'ORSTOM comme instrument d'une politique, qu'il est souhaitable de s'interroger sur la manière qui permettra d'aborder cette mutation en conservant le maximum d'autonomie.

Cette évolution inéluctable se traduira, semble-t-il, par une adaptation de l'offre à la demande de recherche. Car l'offre de recherche est, presque par nature, à tendance fondamentaliste, alors que la demande de recherche est, de par les déterminations qui pèsent sur elle, à tendance appliquée. Et la recherche de base, telle que traditionnellement menée par l'ORSTOM en Sciences Humaines, est en quelque sorte un fondamentalisme à base empirique se situant à l'intersection de l'offre et de la demande. Mais jusqu'à une date récente, la demande était déterminée par l'offre, du moins en ce qui concerne les Sciences Humaines dont la fonction restait marginale. L'inversion de cette détermination apparaît désormais évidente et tient au renouvellement des politiques de développement et à "l'extraction subséquente des Sciences Humaines de leur marginalité" (1). Ainsi s'explique le déplacement nécessaire de l'offre vers la demande de recherche.

(1) Cette thèse a été développée dans : J. CHARMES : "Théories, politiques et planifications du développement". 1ère partie. multigr. 1976. 73 p. (AMIRA n° 14).

Mais un tel déplacement ne peut s'opérer que progressivement, par approximations successives, et un équilibre stable ne peut être atteint que par annulation de tendances contraires. C'est pourquoi il n'est pas sans intérêt de constater que les orientations proposées par la Direction des Programmes du Ministère de la Coopération (Sous-Direction des Etudes Economiques et de la Planification) vont dans le sens d'une adaptation de la demande à l'offre : on y retrouve un certain nombre de thèmes de base de la section d'économie,

Il serait cependant dangereux de se méprendre sur la signification réelle de ce pas vers la recherche fondamentale : il s'explique par un certain nombre d'éléments d'ordre conjoncturel dans le rapport des forces qui structurent actuellement la politique de recherche en coopération.

Ce serait se leurrer sur la situation réelle et sur les déterminations auxquelles elle est soumise que de se satisfaire de l'état actuel des choses et de croire qu'il pourra se maintenir sans initiative de la part des chercheurs.

Après avoir examiné l'adaptation de la demande à l'offre à travers les orientations définies par les Services du Ministère de la Coopération, nous essaierons de cerner les déterminations qui pèsent actuellement sur la recherche Outre-Mer, pour finalement montrer en quel sens l'offre pourrait s'adapter à la demande, c'est-à-dire donner des orientations de thèmes de recherche qui soient en même temps une stratégie de tension entre recherche de base et recherche fondamentale, une stratégie d'acquisition optimale d'autonomie(1).

1) Orientations proposées par le Ministère de la Coopération (2)

A) Monde rural et relations internationales

- a) Les mécanismes de formation des prix sur le marché international
- b) La formation du surplus d'origine rurale et son utilisation
- c) Etude du phénomène urbain comme élément prépondérant de l'intégration des sociétés à base rurale dans l'économie internationale

(1) Optimale et non maximale : car si la recherche de base au service d'une politique a ses contraintes, elle a aussi ses avantages, notamment l'accès à une information de première main et quelquefois confidentielle (ce qui est loin d'être le cas de la recherche fondamentale indépendante).

(2) Note d'information du 21/01/1976.

B) Analyse dynamique des sociétés rurales en transition

- a) Etude dynamique des relations Population-Milieu naturel
- b) Etude de synthèse des mécanismes de pénétration de l'économie marchande et de ses conséquences
- c) Etude des capacités d'adaptation et d'innovation des sociétés rurales, notamment au niveau des technologies
- d) Evolution des systèmes fonciers
- e) Analyse des sociétés rurales en transition du point de vue des centres de décision, des rapports sociaux, de la constitution de nouveaux groupes sociaux.

C) Elaboration d'outils

- a) Etudes d'inventaire
- b) Mise au point de nomenclatures adaptées (agents, activités, opérations)
- c) Mise au point de méthodes de collecte en milieu rural et en milieu urbain non-structuré
- d) Mise au point de systèmes d'exploitation des données collectées : fichiers-villages et indicateurs de tendance en milieu rural
- e) Recherche au niveau des concepts tels que l'emploi, la consommation, l'épargne, les revenus, l'extraversion, la balance des paiements.
- f) Recherche sur un cadre de comptabilité économique adapté aux milieux ruraux.
- g) Méthodologie de l'analyse de projets.

D) Etude des politiques actuelles de développement

- a) Politiques "classiques" (vues particulièrement sous l'angle du développement rural)
 - Politiques d'industrialisation
 - Politiques fiscales et de transfert
 - Politiques de relations avec l'extérieur
 - Politiques monétaires et de crédit
- b) Analyse de quelques expériences non conformistes : Algérie, Tanzanie, Cuba, Chine Populaire.

E) Etude de nouvelles stratégies de développement sur une base rurale

a) Problèmes généraux

- stratégies de rupture partielle ou totale avec le marché international
- Stratégies fondées sur l'appropriation et l'utilisation du surplus agricole par le milieu rural lui-même.

b) Problèmes spécifiques

- Autonomie alimentaire
- Liaisons agriculture-industrie
- Etude des "besoins sociaux"
- Pédagogie du développement

F) Etude des stratégies possibles des pays industriels à l'égard du Tiers Monde

a) Stratégies possibles des pays développés en particulier de la C.E.E. et de la France (Nouvel Ordre économique mondial)

b) Groupements des pays producteurs de matières premières

c) Evolution de la zone franc

d) Evolution du rôle des pays socialistes et transformation des rapports de force internationaux.

Les thèmes E et F ne ressortissent pas à la recherche traditionnellement menée à l'ORSTOM, sauf exceptions de détail. La prospective, l'établissement de scénarios ou la confection d'instruments de politique sont plutôt le lot des chercheurs en détachement dans des administrations : c'est d'ailleurs une des passerelles mises en avant pour favoriser la "mobilité" des chercheurs.

Le thème B (ainsi que A. b.) correspond presque exactement aux préoccupations des anthropologues-économistes de la section. La dichotomie précédemment évoquée y est soulignée : "ces diverses recherches devraient s'appuyer non seulement sur des études anthropologiques et sociologiques de type classique, mais également sur des bilans d'opérations de développement rural réalisées dans le passé et sur des enquêtes spécifiques". Et l'on peut considérer ce propos comme un appel à la "centrifugation" précédemment évoquée, c'est-à-dire une orientation de l'Anthropologie économique vers l'analyse des politiques de développement rural.

Le thème C correspond très exactement aux travaux entrepris par le Groupe AMIRA, mais notons qu'une des perspectives données au groupe a été de relier les thèmes A, B et D, en tant que fondements du thème C.

Enfin le thème D représente la perspective macro-économique des chercheurs anthropologues tels que ROCH et ROCHETEAU.

Ce qui fait problème dans cette énumération de thèmes, c'est précisément l'absence de liaisons entre eux : en d'autres termes, ce découpage dans l'étude de la réalité ne correspond peut-être pas aussi bien qu'il y paraît à première vue, à la redéfinition spontanée des thèmes opérée par les chercheurs.

Enfin, et c'est là une évidence, le Ministère de la Coopération ne représente pas la totalité de la politique de recherche en coopération. D'autre part, la demande de recherche devient largement autonome par rapport au Ministère de la Coopération, et plus généralement par rapport à la politique de la France en cette matière.

D'où la nécessité d'analyser plus profondément les déterminations actuelles de la politique française de recherche Outre-Mer. Ce qui revient à examiner la structure et l'évolution de la demande extérieure de recherche.

2) Les déterminations actuelles de la recherche économique Outre-Mer

Le renouvellement des Accords de Coopération avec un grand nombre d'Etats africains a des conséquences sensibles sur la politique de recherche menée dans ces Etats : les grands thèmes de recherche étaient essentiellement fixés jusqu'à présent en fonction des "préoccupations scientifiques" inhérentes à chaque domaine spécialisé. Aujourd'hui, des préoccupations plus pratiques, fonctions des stratégies de développement des Etats-hôtes, sont à prendre en compte, (ce qui nous ramène au cas de figure des Etats-hors Afrique Noire), Désormais, ce sont ces dernières préoccupations qui ont tendance à déterminer les préoccupations scientifiques.

Mais une telle détermination est complexe, et la distinction n'est pas claire entre les trois types-idéaux de programmes :

a) Programmes demandés par les Etats-hôtes et financés par eux,

à tendance appliquée très marquée et dans lesquels les organismes de recherche français interviennent comme consultants ou prestataires de services.

- b) Programmes d'intérêt commun, mis en oeuvre par des équipes mixtes et co-financés.
- c) Programmes demandés et financés par la France et soumis à l'agrément des Etats-hôtes.

On constate en effet actuellement :

- une certaine interpénétration de ces 3 types de programmes, due à la faiblesse en nombre et en contenu des propositions de programmes du premier type.
- d'où une tendance à transférer des recherches du 3e type vers les types 2 et 1, et du 2e type vers le type 1. Ce qui implique une prise en compte beaucoup plus attentive des thèmes de recherches initiés et financés par les organisations multilatérales, puisque ces thèmes sont censés résulter d'une concertation internationale très large et que les recherches nationales dépendent, pour une bonne part, de l'aide multilatérale.

De la multiplicité de ces médiations nouvelles découle une plus grande difficulté dans la programmation des recherches, et donc la nécessité d'agir à partir de bases autres que les anciens centres ORSTOM.

En fin de compte, on peut dire que le problème essentiel consiste donc en une modulation des thèmes scientifiques (fondamentaux ou non) en fonction des besoins pratiques du développement, directement exprimés ou indirectement suscités.

Une telle modulation, ou reformulation, des thèmes scientifiques, bien que n'impliquant pas obligatoirement un changement drastique du contenu des recherches, risque d'être mal assumée par les chercheurs anthropologues économistes qui pourraient y discerner une inclination fâcheuse vers une recherche du type de celles menées par les sociétés d'études.

Dans de telles circonstances, les propositions de programmes avancées par le Ministère de la Coopération peuvent apparaître comme une bouée de sauvetage bienvenue. Mais il ne faut pas perdre de vue que le domaine de la Coopération n'inclut pas les Etats-Hors Afrique Noire, et que d'autre part les programmes proposés ne représentent pas obligatoirement la demande des Etats-hôtes : ils doivent bien plutôt être considérés comme contrepois servant à annuler l'inclination vers le style des sociétés d'études.

En tout état de cause, sur le marché de concurrence où se trouve lancée la politique française de recherche Outre-Mer, du fait de la fin du "domaine privilégié", c'est bien évidemment la demande qui est motrice et c'est sa structure qu'il s'agit d'analyser si l'on veut essayer de préserver un certain caractère "fondamental" à la recherche menée dans le cadre de l'Office.

Or, quelles sont les caractéristiques de ce marché de la recherche ?

Les demandes des Etats-hôtes (Etats de redéploiement ou Etats ayant conclu de nouveaux accords de coopération) ont un caractère appliqué très marqué. Il n'y a rien là d'étonnant et il est logique que ces Etats cherchent à constituer des matériaux qui leur permettront de construire des instruments de politique : l'analyse régionale a été le thème privilégié de cette reconversion parfois entamée de longue date. C'est en effet dans le cadre de ce thème que s'effectue le redéploiement en Amérique Latine pour les anthropologues-économistes : c'est le cas d'Emmanuel FAUROUX et d'Alain BERNARD qui travaillent dans l'équipe interdisciplinaire d'Equateur présentée par Pierre CASTELLA dans le bilan du thème: "Croissance économique et Espace".

Mais l'analyse régionale ne recouvre, au moins dans un premier temps, que la seule demande de statistiques d'inventaire. D'autres instruments de politique sont aujourd'hui en voie d'élaboration (par exemple la redistribution des revenus) et il faut remarquer que les demandes nationales pour ces instruments sont principalement suscitées par les organismes internationaux (Banque Mondiale, PNUD, Commissions Economiques Régionales de l'ONU, FAO, BIT etc...). Ainsi s'explique l'un des voeux contenus dans le rapport ABELIN sur la nouvelle politique de coopération : promouvoir une présence active de la France dans les instances multilatérales, notamment dans les groupes de recherche mis en place par ces organisations, (1). Ainsi la demande internationale de recherche pourra s'adresser à l'offre française de recherche.

(1) "Rapport sur la politique française de Coopération" présenté par Pierre ABELIN, Ministre de la Coopération. La Documentation Française. Septembre 1975, (voir p. 24).

Les interventions de ces instances dans le domaine de l'agriculture deviennent de plus en plus lourdes. Ceci signifie que les structures nationales de recherche (ou les ministères techniques) dépendent pour une bonne part de l'aide multilatérale pour la définition et le financement de leurs programmes. Les marchés de la recherche sont donc assez largement générés par les organismes internationaux, qui en définissent l'ouverture, la répartition et le caractère plus ou moins fondamental, ou plus ou moins appliqué.

D'où l'intérêt qu'il y a à prendre en considération les programmes de recherche actuellement mis en oeuvre par ces institutions multilatérales, en vue de définir de nouveaux programmes, tout au moins de nouvelles orientations de recherche. Cela est d'autant plus important qu'il apparaît clairement que les demandes de recherche actuellement présentées à la section dans le domaine de l'économie rurale ont essentiellement cette origine. Et cela est d'autant plus urgent que ces demandes ne sont pas très nombreuses, bien qu'il soit couramment admis que l'Economie rurale connaît les plus grandes potentialités.

Or, étant donné qu'il n'est point, désormais, d'affectation de chercheurs en l'absence de demande précise de recherche, il convient de faire preuve d'une souplesse et d'un dynamisme suffisants, pour ne pas être conduit à accepter, sans justification scientifique véritable, un certain nombre de demandes dont se nourrissent ordinairement les sociétés d'études.

Il y a, semble-t-il, deux possibilités non exclusives l'une de l'autre, de relever un tel défi :

- la première consiste à se lancer sur le marché de la recherche où les anglo-saxons occupent une position dominante. Peut-être n'est-il pas trop tard pour que l'on puisse espérer s'y faire une place. Mais dans une telle perspective, il convient de garder à l'esprit que le principal atout de la recherche socio-économique menée par l'Office reste l'approche anthropologique dont l'originalité traverse finalement tous les thèmes de la section. Une imitation pure et simple des recherches anglo-saxonnes ne serait qu'un suicide déguisé.

- la seconde possibilité consiste à pénétrer dans le domaine de l'enseignement et de la recherche universitaires, car la formation de chercheurs français et étrangers doit être une activité complémentaire indispensable de toute recherche en acte. Mais il est alors indispensable de repousser les limitations que connaît actuellement l'Université. Ainsi peut s'expliquer

la nécessité de recenser les grands thèmes de recherche des institutions multilatérales, afin d'examiner les possibilités de s'intégrer dans ces thèmes (sinon dans les institutions ;) la nécessité également de réfléchir aux modalités d'une véritable formation à la recherche.

3) Orientations des thèmes de recherche et activités de formation.

a) Orientations de recherches

Le fil conducteur que l'on peut observer à travers tous les thèmes de recherche actuellement en cours dans les organismes internationaux, c'est la "Redistribution des revenus" : il est clair qu'il s'agit d'élaborer un instrument de politique économique et d'examiner ses conséquences sur la demande (notamment la demande alimentaire dans le cadre de la FAO), et sur l'emploi (en liaison avec le BIT).

La redistribution des revenus s'opère à travers une politique des prix (prix des "facteurs" : salaires, prix des produits primaires) qui a pour but de moduler l'exode rural en fonction des besoins en force de travail et en produits primaires : c'est l'optique de la Production (de l'offre) et les thèmes sur le surplus et l'accumulation devraient pouvoir être intégrés à ce niveau, ainsi que les analyses d'opérations de développement rural.

La redistribution des revenus entraîne des modifications dans la structure de la demande : cette optique des débouchés n'a jamais été traitée dans les thèmes de la section. Une timide ébauche a vu le jour il y a quelque temps, concernant l'économie alimentaire et la nutrition : c'est là un domaine à développer prioritairement, car l'évaluation des besoins nutritionnels débouche sur les stratégies destinées à les satisfaire et sur les problèmes de commercialisation. Il s'agit donc d'une perspective globale, originale et d'actualité, d'appréhension des problèmes de développement.

Lié aux problèmes de répartition, d'emploi et d'exode rural, il y a également le thème, relativement nouveau qui suscite actuellement un nombre considérable de recherches, du secteur "non structuré" ou encore "informel" : artisanat, commerce, petits métiers urbains et ruraux qui permettent d'éponger une part non négligeable de l'exode rural, atténuant ainsi le chômage urbain, tout en constituant éventuellement le point de départ d'un entrepreneuriat autochtone. Ce domaine est quasiment vierge et le point de vue anthropologique permettrait certainement de l'éclairer sous un angle plus satisfaisant que la simple sophistication des théories dualistes.

Mais c'est sans doute essentiellement dans les domaines méthodologiques que l'expérience des anthropologues-économistes sera la plus priseée: pour les études préliminaires ou d'accompagnement des enquêtes statistiques lourdes (agricoles ou budgétaires) ou encore bien sûr, pour les suivis d'opérations de développement rural. Si tel devait être le domaine privilégié de l'anthropologue-économiste dans les années qui viennent, il faut être conscient du risque que cela représente : l'application d'une méthodologie privée de son objet tournerait rapidement à vide et se résumerait à de pures recettes qui ne tarderaient pas à dépérir. C'est pourquoi ce domaine doit constituer une possibilité de lier une recherche appliquée à une recherche fondamentale : c'est sans doute cette solution privilégiée qui permettra une autonomie maximale des recherches. Les thèmes doivent s'adapter à la demande mais l'offre de recherche doit prendre la forme d'actions thématiques pluri-disciplinaires dont il faudra refuser le découpage. L'optique macro-économique permettra cette adaptation à la demande, et cette optique ne pourra se maintenir en tant que domaine de recherche qu'en se revivifiant à la source de l'anthropologie économique au sens strict, qui doit rester son double inséparable dans les actions thématiques.

b) Activités de formation

La formation de chercheurs locaux - quelque peu négligée jusqu'à une date récente - doit devenir une tâche prioritaire. Quelques actions dispersées (à Madagascar et en Côte d'Ivoire notamment) en ont montré tout l'intérêt dans le domaine des Sciences Humaines, en révélant la complémentarité réelle et indispensable des chercheurs nationaux et étrangers. Outre une formation professionnelle à la recherche, les chercheurs de l'Office apportent une vision extérieure qui, couplée avec la vision intérieure et engagée des chercheurs locaux, est le gage d'une analyse objective ; et les chercheurs locaux apportent une sensibilité et une connaissance intrinsèques de leur propre société, très profitables sur le plan méthodologique et analytique. Les diverses disciplines des Sciences Humaines ont tout à gagner dans une telle collaboration qui ne saurait être une concurrence.

Cette tâche essentielle à mettre en oeuvre dans les pays où l'ORSTOM mène des recherches devrait avoir son équivalent en France : les travaux du VIIe Plan ont réaffirmé cette nécessité de recevoir des chercheurs étrangers dont il conviendra d'assurer la formation et l'association à des équipes métropolitaines travaillant dans le cadre de l'hexagone.

Or, c'est à l'Université qu'est traditionnellement assurée la formation des chercheurs. Mais une Université qui a eu tendance, depuis quel-

ques années, à se reproduire en vase clos et qui ressent actuellement le besoin de se retremper dans le concret et la recherche empirique de base. Il existe en effet une demande potentielle considérable pour des enseignements de 3ème cycle qui seraient dispensés par des chercheurs de l'ORSTOM. Des expériences ont été menées en ce sens durant l'année 1975-76, dans les Universités de Paris I, Paris X et Clermont-Ferrand. Une telle participation gagnerait à être institutionnalisée et prise en main par les chercheurs de l'Office provisoirement maintenus en France.

Une telle activité de formation, qui pourrait s'inspirer de l'expérience de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en la matière, devrait pouvoir être considérée comme une action thématique pluridisciplinaire au même titre que les actions thématiques de recherche proprement dites.

P. Castella
J. Charmes
C. Rohineau

RECHERCHES ÉCONOMIQUES A L'O.R.S.T.O.M.
BILAN 1973 - 1976

O.R.S.T.O.M.
PARIS
1977

